

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 24 (1976)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1974 et 1975
Autor: Sauter, Marc-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728469>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1974 et 1975

par Marc-R. SAUTER

INTRODUCTION

1. *Organisation de l'archéologie dans le canton.* Rien de neuf ne s'est passé sur ce plan. Si la nouvelle législature a amené un nouveau chef au Département des Travaux publics, celui-ci, M. Jaques Vernet, a comme son prédécesseur M. François Picot marqué de l'intérêt pour notre activité. Nous l'en remercions ici.

Le bureau cantonal d'archéologie est toujours à Satigny (tél. 53 16 34).

M. Ch. Bonnet a été appelé, comme expert en archéologie médiévale, à diriger ou à conseiller des fouilles en dehors du canton et de la Suisse: c'est ainsi qu'après avoir participé au sauvetage difficile de l'ensemble de Saint-Just à Lyon il a dirigé celles des fondations de l'ancienne église de Saint-Laurent à Aoste¹.

2. *Nouvelle loi cantonale sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976.* L'évolution des conceptions sur les problèmes découlant des menaces que notre développement fait peser sur la nature comme sur notre patrimoine archéologique rendait nécessaire une refonte de l'actuelle loi pour la conservation des monuments et la protection des sites du 19 juin 1929, que les amendements mineurs du 1^{er} avril 1959 n'avaient que peu modifiée.

De longues tractations auxquelles a participé, avec une partie de la Commission des monuments et des sites, l'archéologue cantonal, ont abouti à la mise sous toit d'une nouvelle loi plus adaptée aux réalités actuelles.

On peut regretter que dans son chapitre IV (fouilles et trouvailles) ce nouveau texte ne fasse plus la moindre mention explicite de l'archéologue cantonal, mais on veut espérer que ce soit de lui qu'il est question sous l'expression «l'autorité compétente», et surtout que le règlement d'application fera état et de son existence et de ses compétences, sinon même d'un service cantonal d'archéologie qui n'a pas encore de réalité légale, contrairement à ce qui est le cas, de manière efficace, dans la presque totalité des cantons suisses. Ce serait en tout cas conforme à l'article 34 de la nouvelle loi, qui prévoit que «l'Etat prend les dispositions nécessaires à la conservation et à l'étude des vestiges archéologiques».

3. *Prospection photographique aérienne.* Elle a été poursuivie, en se perfectionnant, grâce au gyroscope mis au point par M. Pierre Corboud, diplômé en archéologie préhistorique; cet appareil permet des prises de vues rigoureusement verticales, donc l'assemblage exact de plusieurs photographies, et garantit la précision des mesures. La couverture photographique du canton a été étendue au secteur lac-Arve, au cours d'un vol effectué en juillet 1974 à l'altitude de 2000 m.

M. Roland Itié, assisté de M. Maurice Bosc, a continué à se charger bénévolement de la photographie, de l'interprétation et des vérifications sur le terrain. Le fichier est tenu à jour – tout aussi bénévolement – par M. Daniel Paunier; il comporte actuellement 25 nouveaux sites archéologiques, surtout d'époque romaine, confirmés le plus souvent par la découverte au sol de fragments de tuiles².

4. *Prospection géophysique*. M^{me} D. Chapelier a publié une thèse sur ce sujet ³. Elle y expose les diverses méthodes de prospection et de repérage des sites et des structures archéologiques qu'elle a appliquées et dont elle donne l'interprétation. Il s'agit surtout des méthodes magnétiques, de la prospection sismique, des méthodes gravimétriques et électriques.

Elle a travaillé sur deux sites archéologiques genevois: à Versoix, le tumulus de Mariamont près Sauverny, et à Satigny la villa romaine de Mornex sous Peissy ⁴.

INVENTAIRE ⁵

Plusieurs des chantiers de fouilles dont il est question ci-dessous ne sont pas terminés en 1975; ils ont soit continué pendant toute l'année, soit repris en 1976. Nous ne leur consacrerons que peu de détails, nous réservant d'en donner un rapport plus circonstancié lorsque leur clôture permettra d'avoir une idée complète de leurs premiers résultats.

Nous tenons, avant d'entrer en matière, à dire une fois encore notre reconnaissance à ceux qui, à titre officiel ou bénévole, permanent ou temporaire, ont permis la réalisation des travaux dont il va être question ci-dessous. M. Ch. Bonnet, archéologue cantonal adjoint, vient tout naturellement en tête; il s'agit ensuite de M^{mes} Françoise Plojoux et T. Stengelin, de M^{lles} Françoise Hug et Béatrice Privati, de MM. G. Deuber, D. Burnand, J.-B. Sevette, ainsi que des collaborateurs du Département d'anthropologie de l'Université.

I. LA VILLE ⁶

A. RIVE GAUCHE

1. *L'oppidum allobroge et l'enceinte du Bas-Empire*. Ayant dépouillé, en vue de la préparation de plans destinés à la nouvelle salle

gallo-romaine au Musée d'art et d'histoire, toutes les publications relatives aux vestiges de La Tène finale et au mur d'enceinte de l'époque romaine tardive, M. J.-L. Maier et M^{lle} Yvette Mottier ont publié – sur ce double sujet – un bref article illustré de deux plans au 1:2000 ⁷.

Ceux-ci, résultant d'un long travail critique, montrent surtout tout ce qui reste à faire pour aboutir à des images précises de la Genève du dernier siècle av. J.-C. et de celle du Bas-Empire ⁸.

2. *Rue de l'Evêché, 3. Ancien Casino ou Théâtre de la Cour Saint-Pierre. Céramique et faune*. (Coord. 500.420/117.500, alt. env. 390 m.) La céramique des premiers siècles de la romanisation recueillie lors des travaux dont nous avons fait état dans notre dernière chronique ⁹, a fait l'objet d'une publication par M. D. Paunier; M. L. Chaix y a joint une analyse de la faune (d'où est absente toute espèce sauvage) ¹⁰. M. D. Paunier, qui a élargi son étude à d'autres sites de la ville et de la campagne genevoise, en reprenant d'anciennes trouvailles, conclut – provisoirement – que la céramique peinte est limitée au niveau ancien, et qu'il «faut fixer la période de sa production des années 80 av. J.-C. jusqu'aux premières années de notre ère», production qu'il propose de localiser à Genève même. Rappelons en outre qu'il a reconnu un tesson de coupe campanienne du 1^{er} siècle av. J.-C. ¹¹.

3. *Place de la Taconnerie. Sépultures médiévales et fondations du haut moyen âge*. (Coord. env. 500.370/117.410, alt. 402.50 m.) Victime de la maladie qui tue les ormeaux de notre région l'arbre qui se dressait en face du n° 1 de la Taconnerie a dû être abattu le 25 novembre 1975. Grâce à la compréhension de M. A. Babel, chef du service des parcs et promenades de la Ville et membre de la Commission des monuments et des sites, il a été possible de procéder à de rapides fouilles avant que, dans la nuit du 3 au 4 décembre, soit planté là un tilleul ¹².

Sépultures. Plusieurs squelettes sont apparus sur plus d'un niveau, à partir de 0.60 m de



Fig. 1. Genève. Taconnerie. Sous l'ormeau abattu. Un squelette médiéval sur un des murs du haut moyen âge.

profondeur, sans appareil ni mobilier funéraire. Ils sont orientés NE-SW (fig. 1). Il s'agit de sépultures du cimetière de l'église paroissiale de Notre-Dame-la-Neuve (l'actuel Auditoire)¹³. Comme ce sanctuaire est devenu église paroissiale vers le milieu du XIII^e siècle ces squelettes représentent un échantillon de la population de cette petite paroisse jusqu'à la Réforme.

Fondations. Plus importante est la mise au jour d'un complexe de trois murs, sur le sommet desquels reposaient trois des squelettes. Le plus ancien de ces murs est parallèle à l'axe de la Taconnerie. Un autre vient buter contre, tandis qu'un troisième le traverse; ce dernier, qui est conservé sur une hauteur de 1.40 m, porte une partie de son enduit primitif,

fait au tuileau; les autres sont détruits plus profondément (fig. 2).

Il a été recueilli au niveau des murs quelques objets sans grande importance: un bloc mouluré sur une face, deux fragments de pâte de verre, quelques tessons de poterie grise et – dans un cas – de céramique rouge décorée à la molette et des fragments de tuiles. Ces débris sont d'époque romaine, tandis que les murs semblent plus probablement dater du haut moyen âge. Mais ils ont été dégagés sur une trop petite surface pour qu'on puisse se prononcer avec certitude.

Il en va de même de l'interprétation de ces trois fragments de murs. Ils se situent entre les fondations anciennes relevées sous l'Auditoire¹⁴ d'une part, et d'autre part le complexe des fondations dégagées en 1939-1940 sous la

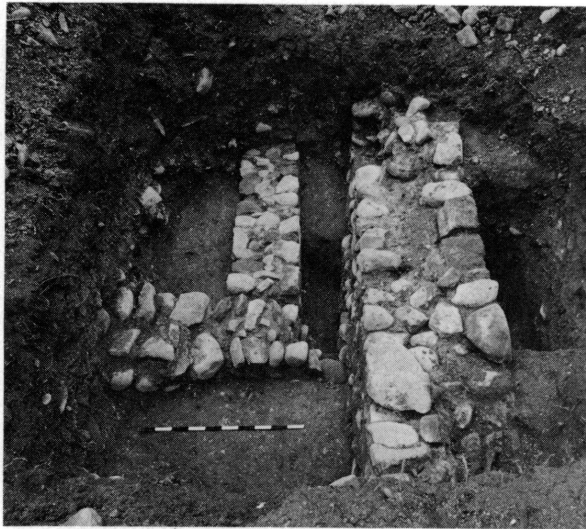


Fig. 2. Les trois murs dégagés, vus en direction nord-ouest.

rue du Soleil-Levant, et où L. Blondel a distingué au-dessus d'une construction romaine (prétoire?) les vestiges de ce qu'il a interprété comme le palais burgonde ¹⁵.

4. *Maison Tavel, rue du Puits-Saint-Pierre* 6. (Coord. 500.310/117.480, alt. 400 m). Les travaux ont enfin commencé dans la plus ancienne maison privée de Genève, en vue de sa restauration. Tout naturellement c'est à l'archéologue qu'il appartenait d'ouvrir le chantier. Ce fut fait à la suite d'une entente entre la Ville, propriétaire de l'immeuble, et l'Etat, responsable de l'archéologie cantonale. M. Ch. Bonnet fut chargé de la direction du chantier, qui fut en activité au cours de l'année 1974 et de janvier à avril et de minovembre à fin décembre 1975, et qui a continué depuis. MM. D. Burnand et G. Deuber réalisèrent une somme importante, en quantité et en qualité, de relevés de toutes sortes, avec la collaboration de M. P. Donnet. MM. T. Hermanès et M. Braun sont intervenus pour dégager des restes de peintures murales.

Ces travaux ont permis de mettre en évidence les nombreuses transformations qu'a subies l'édifice au cours du moyen âge. Nous avons déjà fait allusion à des fresques (du

xvi^e siècle); mentionnons aussi la présence de graffiti qui restent à déchiffrer.

Les plans ont été mis à la disposition de l'architecte mandaté pour la restauration de l'immeuble, M. A. Galeras; des contacts ont été pris avec M. Cl. Lapaire, directeur du Musée d'art et d'histoire, en vue de l'utilisation de la maison Tavel comme antenne de ce musée ¹⁶.

5. *Grand-Rue, 38. Maison gothique dite «de la Colonne»*. (Coord. 500.280/117.470, alt. 400 m.) L. Blondel a consacré trois pages de sa chronique de 1940 à cette intéressante maison ¹⁷, dont il constatait qu'elle «reposait sur une colonne circulaire, ornée d'un beau chapiteau de tradition romane». A l'occasion de travaux de restauration, en juin-juillet 1975, M. Ch. Bonnet, avec MM. G. Deuber et D. Burnand, a fait une série d'observations et de relevés (plans au 1:20). L'ensemble étudié se situe au xiii^e siècle ¹⁸.

6. *Temple de la Madeleine*. (Coord. 500.480/117.540, alt. env. 380 m) ¹⁹. Pour tirer au clair plusieurs points obscurs de l'histoire des premiers édifices dont les fondations, par leur superposition et leur imbrication, ont exigé des fouilleurs beaucoup de minutie et d'esprit critique, le travail de fouille et d'analyse a repris en 1974 et en 1975. Il a permis à M. Ch. Bonnet de proposer une interprétation des observations accumulées au cours des six campagnes de fouilles, qu'il a consignées dans une monographie à paraître bientôt ²⁰.

Nous y renvoyons donc, nous contentant d'en donner un bref résumé ²¹. La séquence chronologique et monumentale reconnue est la suivante: sur des fondations d'édifices romains – très vraisemblablement en relation avec l'activité commerciale du port – on enterre de manière plutôt anarchique. «Un mur construit un peu plus tard clôt le premier cimetière dans lequel va être aménagée une *memoria*; ce petit mausolée quadrangulaire est établi là au v^e siècle pour le culte du souvenir d'un personnage important ou pour des reliques. On assiste ensuite à l'apparition d'une première église (vers 500) qui tient

compte de la *memoria* transformée en chapelle.» C'est ainsi que «l'abside n'est pas exactement dans l'axe de l'édifice. Les tombes retrouvées à l'intérieur démontrent la destination funéraire du bâtiment qui, faute de place, doit être agrandi. En surélevant la partie centrale, des annexes ou portiques sont établis sur trois côtés. Le changement de fonction apparaît clairement avec la troisième église, datée de l'époque carolingienne. Réduite dans ses dimensions, elle est utilisée par une communauté formant peut-être une petite paroisse. Cette hypothèse est renforcée par la présence dans la nef de la base de fonts baptismaux. Au commencement de l'époque romane, puis aux temps gothiques, de nouveaux travaux vont encore modifier complètement l'aspect du sanctuaire» (fig. 3 et 4). L'aménagement destiné à permettre la visite des fondations des anciennes églises, décidée il y a quelques années, n'a pas encore commencé. On peut du reste se demander si la complexité des structures monumentales et funéraires mises en évidence au cours des fouilles ne rend pas illusoire un tel aménagement, indépendamment du danger que courraient ces vestiges du fait des visiteurs.

7. *Rue de Rive - rue de la Fontaine. Port gallo-romain. Statue en bois* (fig. 5). (Coord. 501.540/117.580, alt. 375 m.) À l'occasion des transformations entreprises au Musée d'art et d'histoire la grande statue en bois, découverte en 1898 sous l'ancien Grenier à Blé (qui, placée dans un angle obscur à l'entrée de la salle du Vieux-Genève, était restée ignorée de beaucoup de visiteurs) a été confiée pour restauration au Musée national suisse à Zurich. Comme le traitement conservateur qui lui avait été appliqué à l'époque de sa découverte rendait impossible une datation au C14 il fut décidé de la soumettre à une analyse dendrochronologique. Celle-ci fut réalisée à l'Institut fédéral de recherches forestières (Birmenstorf ZH) par M. O. Bräker sous la direction de M. F. Schweingruber. Une note parue en 1974 dans *Helvetia Archaeologica* ²² a donné les résultats de cette étude, dont un article de M^{lle} Yvette Mottier dans les *Musées de Genève* ²³ a plus récemment fait état.

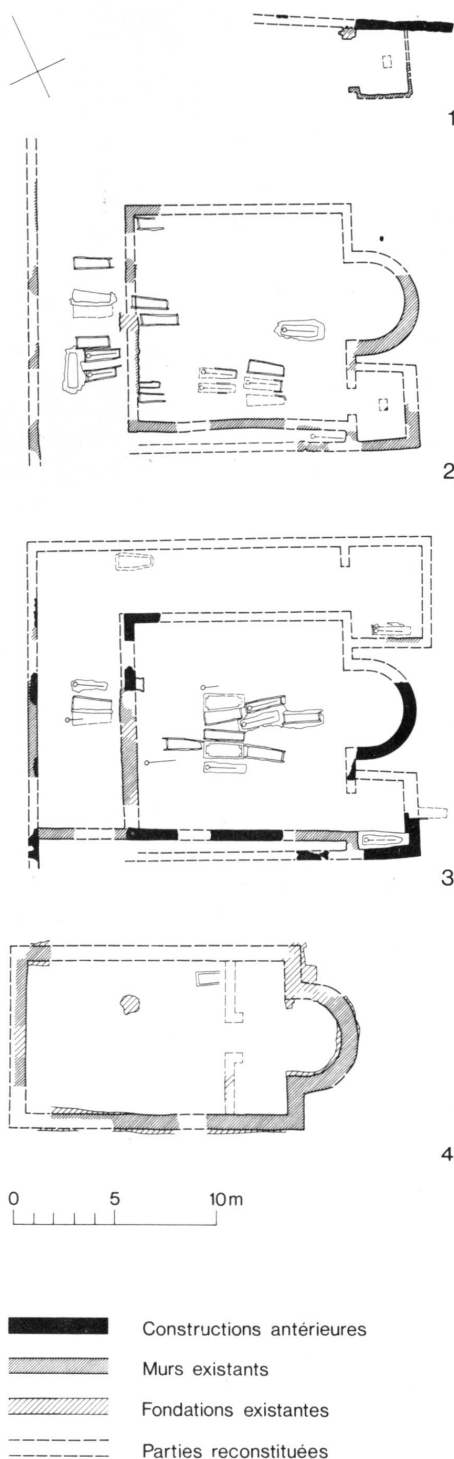


Fig. 3. Genève. La Madeleine. Schéma des plans des premiers édifices chrétiens. 1. Memoria, v^e siècle. - 2. Première église, vi^e siècle. - 3. Deuxième église, vii^e siècle. - 4. Eglise carolingienne. Ech.: 1:400.



Fig. 4. Genève. La Madeleine. La deuxième église et ses sépultures.

Selon les résultats de l'analyse des inégalités des cernes du tronc dans laquelle a été taillée cette statue, et grâce aux éléments de même ordre accumulés par M. E. Hollstein du Rheinisches Landesmuseum de Trèves RFA, on est arrivé à la conclusion que l'arbre dont a été tirée la statue a dû être abattu entre 100 et 50 av. J.-C. L'incertitude exprimée par ce double chiffre provient de ce que le tronc a perdu, du fait du travail du sculpteur, une épaisseur de sa partie superficielle impossible à estimer avec précision. L'approximation est toutefois suffisante pour prouver que la statue a été dressée au bord du port à l'époque de La Tène III (ou D2) c'est-à-dire après l'annexion de la Genève allobroge à la puissance romaine, mais probablement avant l'arrivée de Jules César dans notre ville (58 av. J.-C.). Même si sa signification n'est pas encore éclaircie (divinité ou génie en rapport avec la navigation) elle symbolise bien, par sa rusticité, la persistance vivace chez nous de la civilisation celtique pendant la première moitié du dernier siècle avant notre ère ²⁴.

8. *Tranchées. Hache en bronze.* Voir ci-dessous, 9, rue Ferdinand-Hodler.

9. *Rue Ferdinand-Hodler, Bâtiment de gymnastique. Hache en bronze* (Coord. 500.700/117.420,

alt. env. 383 m.) Dans son inventaire des haches à rebord de l'âge du Bronze ancien et moyen en Allemagne du Sud, en Alsace, en Franche-Comté et en Suisse, B.-U. Abels ²⁵ commet une confusion et une erreur en mentionnant deux fois la même pièce, la première fois correctement quant au lieu de trouvaille («bei der Turnhalle») mais en la qualifiant d'inédite, alors qu'elle figure dans un article de L. Blondel, résumé dans le 34^e Annuaire de la Société suisse de préhistoire ²⁶, auquel il se réfère; puis une seconde fois sous «Plateau des Tranchées»; cette seconde mention est à supprimer.

10. *Fortifications et galeries de mines* (rive gauche). De nombreuses tranchées, parfois très profondes, ont été ouvertes en ville. Elles ont souvent fait découvrir des éléments des anciennes enceintes fortifiées, surtout de celles du XVIII^e siècle. Il n'a pas été possible de consacrer du temps à chaque mur mis au jour; il nous paraît en effet que ce serait là un effort sans rapport avec l'intérêt scientifique des constatations faites, et que le fait de relever certaines des structures découvertes suffisait à permettre de préciser l'implantation des bastions, de leurs alentours et de leurs galeries par rapport avec le plan actuel de la ville. La tâche est facilitée par le nouveau plan qu'a fait établir M. G. Amberger, chef du service cantonal de géologie ²⁷.

Il vaudra la peine, dans quelques années, de publier ce plan en tenant compte des corrections qu'obligent à lui apporter les constatations faites, dont nous ne donnons ici que l'essentiel.

a) *Rue Ferdinand-Hodler, sous la promenade de l'ancien observatoire.* (Coord. 500.760/117.360, alt. 385 m.) La poste de Rive (rue du Vieux-Collège) devant être reconstruite, ses services ont été transférés, en 1974, dans un baraquement en bois dressé sur l'esplanade (parking) comprise entre les boulevards Jaques-Dalcroze et Helvétique, au niveau de la rue Ferdinand-Hodler. M. O. Barde, ingénieur, chargé de préparer l'implantation de ce bâtiment, prit la sage (et rare) précaution de nous demander quelles fondations le terrassement risquait de



Fig. 5. Genève. Port gallo-romain. Statue en bois après sa restauration. Hauteur 3.05 m.

rencontrer. Il fut facile – grâce au plan du service géologique – de lui répondre qu'il s'y trouverait un segment du mur de la contre-garde du bastion Saint-Antoine avec sa galerie de mine.

Ce fut en effet le cas, mais avec une différence de quelques mètres par rapport au plan. Grâce à la compréhension active de M. O. Barde et de son collaborateur M. J. Goetelen, il fut possible d'observer le tracé exact de ce mur et surtout de sa galerie, dont la voûte dut être ouverte sur quelques mètres. Interrompue en plusieurs endroits par des effondrements elle est visible sur quelque 70 m; elle traverse en direction NNW-SSE et en diagonale le terre-plein, atteignant au nord l'angle des trottoirs du boulevard Jaques-Dalcroze et de la rue Ferdinand-Hodler. La construction de la galerie, très soignée, est du type habituel. Les nécessités de la technique ont obligé à démolir une petite partie du mur de la contre-garde. Lorsque le baraquement provisoire de la poste disparaîtra il sera possible de réexaminer en détail le segment de galerie et de voir s'il serait possible de l'aménager de manière à en permettre la visite.

b) *Rue Charles-Galland (culées des ponts)*. (Coord. 500.600-710/117.210-300, alt. 398 m.) Les travaux nécessités par la construction du nouveau pont et de ses quatre culées ont fait apparaître plusieurs murs de fortification entre juillet et octobre 1975. Des photographies et un relevé sommaire ont été faits par le bureau d'ingénieur chargé du chantier (Bourquin et Stencek). Nous avons observé, du côté interne du pied de la fondation d'un des murs, devant le Musée d'art et d'histoire, une couche de débris de tuiles et de bouteilles, destinée probablement à permettre l'écoulement des eaux d'infiltration.

c) *Boulevard des Philosophes*. (Coord. 500.290-300/116.950, alt. 384 m; 500.150/117.000, alt. 379.50.) Les travaux de tranchée et d'aménagement du boulevard ont mis à découvert, en novembre et décembre 1975, plusieurs structures de fortification, comme par exemple en face de l'Ecole de Chimie, à l'angle de l'intersection du boulevard des Philosophes

et du boulevard Jaques-Dalcroze, sous l'emplacement de l'actuel refuge triangulaire. Nous n'avons pu voir de près que deux éléments: des galeries de mine ou de contre-mine. La première est double; en effet il s'agit de deux tronçons de galeries divergeant à partir d'un point (non reconnu) situé dans le prolongement est du trottoir du n° 23 du boulevard des Philosophes, près de son intersection avec la rue de Candolle. L'une, orientée NNW-SSE, passe sous l'angle NE de l'ancienne Ecole de Chimie; elle devait se trouver sous le mur SW de la contrescarpe du bastion Saint-Léger et représente un petit tronçon de la grande galerie majeure qui longeait les fortifications de Rive jusqu'à la rue Saint-Ours. L'autre, orientée N-S, et pénétrant sous le square de l'Ecole de Chimie, doit être une galerie de contre-mine²⁸. Plus au nord-ouest on a crevé la voûte d'une autre galerie de minage, qu'il a été possible de reconnaître sur 69,50 m. Elle est située pratiquement dans l'axe de la partie inférieure de la rue Saint-Léger où elle devait rejoindre, quelques mètres plus haut, la galerie majeure mentionnée ci-dessus. A son autre extrémité, sise à la limite nord de la place des Philosophes, elle est murée. Elle correspond à l'une des galeries indiquées par L. Blondel (1922-1923), mais avec une orientation différente.

d) *Rue Saint-Léger-Cours des Bastions*. (Coord. 500.320/117.150, alt. 385 m.) Une tranchée profonde le long des trottoirs sud de la rue Saint-Léger a remis en évidence plusieurs des murs de fortification qui avaient été observés en 1912-1913 par L. Blondel²⁹. C'est un endroit critique car là convergent le mur des fortifications du bastion Saint-Léger de 1544 et celui du rentrant est du bastion Bourgeois (1668).

11. *Corraterie 16, sépultures et fondations de mur*. (Coord. 500.010/117.500, alt. 378 m.) En août 1975 une tranchée ouverte pour l'installation d'une ligne électrique sous la Corraterie a mis au jour, sous le trottoir devant l'immeuble n° 16, quelques squelettes et un mur. Les premiers sont certainement imputables au

cimetière jouxtant le couvent des Dominicains de Palais, et se trouvaient plus précisément près de la porte principale du complexe conventuel, qui s'ouvrait presque en face de la tour du Petit-Evêché³⁰. On a trouvé des squelettes à plusieurs reprises depuis 1765 au pied des terrasses³¹. Il s'agit donc de sépultures médiévales, postérieures à 1263, date de fondation du couvent, et antérieures à la Réformation³².

Quant au mur, qui était dans l'axe de la rue, on serait tenté d'y voir un reste de l'enclos du couvent. Il y a un inconvénient à cela: le relevé stratigraphique auquel a procédé M. Ch. Bonnet montre que la partie supérieure de ce mur avait été détruite avant l'installation des tombes, et que celui-ci existait déjà avant la formation de deux couches de terrain plus profondes. Faudrait-il penser à un premier mur du couvent, qui aurait été remplacé par un autre plus en retrait? Il n'a en tout cas rien à voir avec le «mur peu épais»... «peu fondé, composé de pierres de Meillerie», observé en 1929 par L. Blondel, et qu'il attribuait à la fondation de «la terrasse du parapet, le long de la courtine de la Corraterie»³³.

12. *Rade et port*. Nous avons oublié de signaler un plaisant article de M. J.-C. C[ima] sur l'histoire du port et de ses quais³⁴.

13. *L'Ile. Objets de l'âge du Bronze*. (Coord. approx. 500.045/117.940, alt. 374 m.) Le professeur J.-P. Millotte, de l'Université de Besançon, a repris l'étude du groupe d'objets en bronze trouvés lors de la démolition de la maison Butin, construite en 1697 par Antoine Joly³⁵, que J. Mayor avait décrits lors de leur découverte en 1893³⁶. Nous renvoyons à cette publication, citant seulement son résumé (p. 132): «Les trouvailles de bronze de Genève/Maison Buttin (sic) ne peuvent être attribuées avec certitude à un dépôt ou à un habitat. Cependant la présence de lingots et de débris de coulées laissent supposer qu'il s'agit d'un atelier de fondeur datant des débuts de l'âge du Bronze final ou de la fin du Bronze moyen. Les affinités typologiques avec le Plateau suisse, l'Allemagne du Sud, les Alpes françaises et le Jura sont assez nettes.» (fig. 6.)

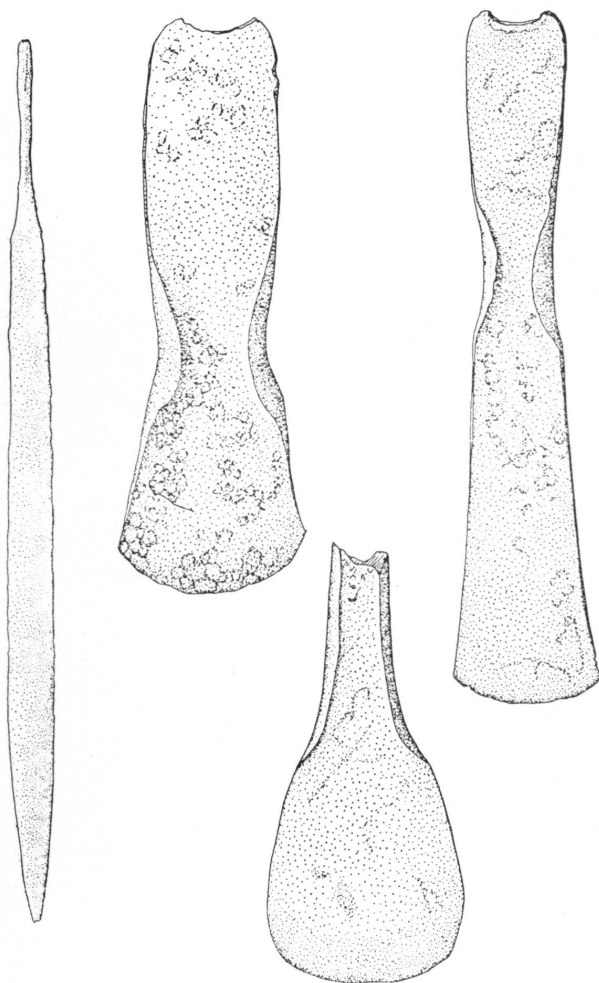


Fig. 6. Genève, en l'île, quelques-uns des objets de l'âge du Bronze trouvés en 1893. 1. Épée à soie (ou son ébauche). Début du Bronze final. - 2. Hache du type des Roseaux. Fin du Bronze ancien. - 3 et 4. Haches à ailerons médians. Fin du Bronze moyen.

B. RIVE DROITE

1. *Saint-Jean-Sous-Terre. Prieuré de Saint-Jean-de-Genève.* (Coord. approx. 499.160/117.770, alt. moy. 377 m.)

a) *Inauguration.* Elle a eu lieu le 7 mai 1974 et a permis au conseiller d'Etat J. Vernet,

président du Département des travaux publics, ainsi qu'à M. Cl. Ketterer, conseiller administratif de la Ville de Genève, d'exprimer la satisfaction des autorités cantonales et municipales pour la réalisation du «parc archéologique» du prieuré de Saint-Jean. Ce fut pour nous l'occasion de dire à ces autorités, ainsi qu'à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de l'entreprise, notre reconnaissance. Nous croyons pouvoir dire que la très grande majorité des opinions que nous avons entendues sur cet ensemble sont très positives 37. (fig. 7.)

b) *Céramique.* Mentionnons, sur le plan scientifique, que les tessons de poterie dite «à pois» ou «à fond marqué», recueillis au cours des fouilles à Saint-Jean, ont été utilisés dans une étude générale sur ce type céramique, avec d'autres provenant de sites français (Charavines, Lyon-Saint-Just, pour ne citer que ceux qui ont fait l'objet de fouilles stratigraphiques récentes) 38. Cette céramique, que les auteurs attribuent avec une bonne certitude au XI^e siècle, est limitée au centre du bassin rhodanien: «Lyon à l'ouest, Genève à l'est, l'Ain au nord et la Drôme au sud en marquant les limites extrêmes, avec une concentration particulière dans la région de Bourgoin».

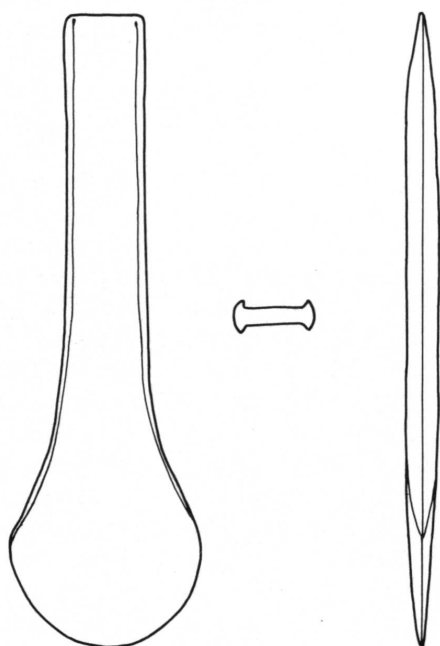
2. *Saint-Jean. Lit du Rhône sous la campagne Cayla. Hache en bronze.* (Coord. très approx. 498.000/117.500, alt. 365-370 m.) Dans l'annuaire de la Société suisse de préhistoire de 1933 39, P. Vouga signalait que «Reverdin avait laissé une note mentionnant la découverte dans le lit du Rhône, campagne Cayla, d'une hache spatuliforme à bords légèrement martelés, du poids de 156 gr», dont il ne savait ce qu'elle était devenue. Elle est mentionnée avec cette référence dans l'inventaire de B.-U. Abels 1972 40.

Nous avons retrouvé, dans les papiers de Louis Reverdin (1894-1933), un croquis coté de cette hache, avec un bref texte: «Hache bronze Cayla. Gampert III/1933». Interrogés à ce propos MM. Guillaume Cayla et Frédéric Gampert (qui fut un ami de L. Reverdin) ont déclaré ne pas garder le moindre souvenir de cette trouvaille.



Fig. 7. Genève. Saint-Jean-Sous-Terre. Le parc archéologique dans son cadre moderne. On distingue la grande église romane et le cloître gothique avec son puits.

Fig. 8. Genève. Saint-Jean, lit du Rhône sous la campagne Cayla. Hache du Bronze ancien (d'après un croquis coté de L. Reverdin 1933). Ech.: 1:2.



Il nous a paru utile de préciser ces points et de faire un peu mieux connaître cette hache. Peut-être incitera-t-elle quelqu'un à se souvenir qu'il possède cette hache.

Nous avons dessiné l'objet en tenant compte des indications de L. Reverdin (fig. 8) ⁴¹.

Sans chercher à situer cette hache dans les trop nombreuses catégories et variantes proposées par Abels – ce qui, sur la foi d'un simple croquis, serait du reste bien aléatoire – nous nous contenterons de l'attribuer à la dernière phase de l'âge du Bronze ancien, proche de 1500 av. J.-C. Elle ressemble beaucoup à une hache de Genève (sans autre indication de provenance) du Musée d'art et d'histoire (B5 162) ⁴².

II. LES AUTRES COMMUNES

A. RIVE DROITE. SECTEUR RHONE-LAC

1. *Versoix. Bois de Mariamont (Marcagnou). Tumulus et retranchement protohistoriques.* (CNS 1261 Nyon.) Les fouilles commencées en 1973⁴³ ont été poursuivies en 1974, sous la direction de M. P. Corboud, et se sont terminées en août 1974.

a) *Tumulus.* (Coord. 498.630/128.434, alt. 461.80 m.) M. P. Corboud ayant publié l'année dernière dans ce même périodique un rapport descriptif des fouilles⁴⁴ nous y renvoyons le lecteur, nous limitant ici à l'essentiel. Il est apparu que le tumulus avait été construit en plusieurs étapes, sur un sol aplani sur lequel avaient été disposés deux alignements de blocs de pierre et un pavage en galets bien appareillés. L'inhumation a dû se faire sur ce dernier. Malheureusement l'acidité du sol a entièrement fait disparaître le squelette; seuls quelques très petits tessons, à la surface du sol originel et à la base de la première couche archéologique, témoignent d'un dépôt probablement funéraire; mais ils proviennent d'une zone extérieure aux alignements et au pavage. On a ensuite amassé de la terre et des pierres pour former le tumulus primitif. Un autre pavage, moins soigné, s'est ajouté en dehors de l'alignement sud. Enfin un nouvel amoncellement de terre et de pierres a été effectué, sur lequel on a déposé une couverture de gros galets de la Versoix.

La précarité de la céramique en rend l'analyse chronologique difficile. Il semble pourtant qu'on puisse l'attribuer à une phase tardive du premier âge du Fer (Hallstatt). On s'étonne de l'absence totale de restes d'objets en métal. On se trouve probablement en présence d'un tertre funéraire réalisé par un groupe humain relativement pauvre. En dépit de sa modicité le tumulus de Mariamont – indépendamment de l'intérêt de ses structures internes – prend toute sa valeur lorsqu'on constate qu'il est le premier sur le territoire genevois et même plus loin à la ronde. Nous avons déjà relevé ce fait curieux, qui s'ajoute

à l'absence complète de tout autre vestige de l'époque hallstattienne dans cette même région. Le problème de ce que nous avons appelé le «silence hallstattien» à Genève et dans ses environs est une des questions que pose le passé protohistorique du bassin du bas Léman (le Petit-Lac)⁴⁵.

b) *Retranchement.* (Coord. au sommet 498.498/128.267, alt. 463 m.) Une partie de l'équipe de fouille du tumulus a ouvert une tranchée de sondage dans toute la largeur et la hauteur du vallum, très près de celui, plus modeste, que L. Blondel avait fait ouvrir en 1941. Il a montré que l'accumulation de terre dont est construit ce rempart s'est faite en plusieurs étapes. Près du sol originel on a observé dans la coupe la trace d'un trou de poteau, qui peut faire penser que la première défense a été assurée, sur une légère levée de terre, par une palissade. Il n'a rien été trouvé qui ressemblât aux traces de madriers, pas plus que les grosses pierres, restes selon lui d'un rempart, que L. Blondel disait avoir observés⁴⁶.

Il n'a pas été recueilli le moindre objet, ce qui rend difficile une datation directe. M. P. Corboud publiera les constatations faites. Rappelons que lors d'un petit sondage effectué en 1973 dans la terre fortement lessivée de la surface du retranchement, près du bord dominant le talus plongeant dans la Versoix, il avait été recueilli quelques tessons aussi peu engageants que ceux du tumulus, et qui présentent d'évidentes affinités avec eux⁴⁷. On peut donc penser que le retranchement a été établi, ou qu'il a été réutilisé, par des Hallstattiens.

2. *Genthod. Le Saugy.* (CNS 1281 Coppet, coord. 501.120/124.260, alt. 404 m.) M. Jean Lullin a fait don à l'Etat de Genève de sa belle propriété sise au sud du village, avec la belle demeure – classée en 1956⁴⁸ – construite au début du XVIII^e siècle par Abraham Gallatin. Cette maison a eu des hôtes illustres, puisqu'elle a appartenu entre autres à Frédéric-César de La Harpe, après son congédiement par Catherine de Russie et son bannissement par les autorités bernoises⁴⁹. Le parc est ouvert au public chaque jour de 9 à 19 heures.

3. *Vernier*. (CNS 1300 Chancy). M.-P. Pitard, ancien maire, a, sous le titre de «profil de Vernier»⁵⁰, publié une monographie de la commune où l'histoire tient une large part, et où par conséquent l'archéologue trouve à glaner, pour la période moderne surtout.

4. *Meyrin. Chemin des Ceps. Squelettes*. (CNS 1300 Chancy, coord. 493.855/121.157, alt. 428 m.) L'Institut de médecine légale ayant considéré que des débris d'ossements ayant appartenu à trois individus (dont un enfant) devaient être plus anciens que 25 ans, nous avons, le 12 mars 1975, examiné le lieu de leur découverte, sous la conduite de M. A. Conti, garde municipal. C'est à l'occasion du creusement d'un trou dans le talus ouest du chemin, à quelque 50 m au sud du carrefour avec le chemin des Fossés, que les ossements ont été trouvés dans l'humus, à quelque 0.80 m de profondeur. Rien ne permet de donner un âge à ces débris, que certains voulaient mettre en relation avec le château – disparu – des Murailles tout proche tandis que d'autres tendaient à accuser de leur mort et de leur inhumation clandestine les malfaiteurs qui auraient habité dans les baraques en contrebas du chemin, il y a quelques années⁵¹.

5. *Satigny. Satigny-Dessus. Temple (ancien prieuré de Saint-Pierre)*. (CNS 1300 Chancy, coord. 491.400/119.510, alt. 461 m.) Ce sanctuaire devait être soumis à une importante restauration, la dernière datant de 1894-1897⁵². Il fut en conséquence décidé d'y procéder au préalable à des fouilles systématiques ainsi qu'à une analyse et à des relevés des murs. La collaboration de l'archéologue (M. Ch. Bonnet) et de l'architecte chargé de la restauration (M. A. Galeras) s'est instaurée dès le début des travaux. Les fouilles ont duré du 1^{er} mai au 30 novembre 1975; elles ont repris en 1976. Elles ont concerné non seulement l'intérieur du temple mais aussi ses abords, au nord (terrasse sur la rue) et au sud (cour du presbytère)⁵³.

On sait que l'église et le prieuré de Saint-Pierre de Satigny sont attestés dès le début du x^e siècle (probablement vers 912) par un texte⁵⁴ mentionnant la donation à ce prieuré – appartenant à l'ordre des Augustins – par la

comtesse Eldegarde de possessions importantes, à charge aux moines de construire un mausolée pour son époux récemment décédé et pour elle-même. On pouvait donc s'attendre à d'intéressantes découvertes. Celles-ci dépassent les prévisions les plus optimistes en donnant à ce site une position à part dans la région.

En attendant la fin des fouilles et la monographie que mériteront leurs résultats nous résumons l'essentiel de ceux-ci.

Sur la molasse de fond subsistent quelques tronçons de fondations d'une construction de l'époque romaine, qui doivent avoir appartenu à une *villa rustica*. Au haut moyen âge (vii^e siècle, peut-être un peu plus tôt) on a bâti un édifice en bois, de 14 sur 11.50 m environ, dont les trous de poteaux, parfois fort larges (0.40 à 0.70 m), sont en partie creusés dans la roche. Le plan qu'ils dessinent – et qui a été perturbé par les constructions ultérieures – comporte deux alignements différents; des fouilles à l'extérieur, au nord du temple, ont fait retrouver la suite de cet édifice, dont on peut penser qu'il était une première église.

Le premier sanctuaire bien attesté, construit en pierre, date probablement du viii^e ou du ix^e siècle. On en a repéré entre autres les fondations du mur de façade et le tracé de l'abside arrondie. Fait particulièrement intéressant: contre l'abside se trouvent les restes d'un mausolée. On est en droit de supposer qu'on est là en présence d'une *memoria* destinée à des personnages importants qui pourraient fort bien être le comte Aybert et la comtesse Eldegarde; elle contenait en effet deux sépultures, malheureusement remaniées.

Au cours du xi^e et du début du xii^e siècle le chœur de l'église carolingienne est démantelé. On construit un chevet plus grand, une nouvelle travée et une abside semi-circulaire qui englobe l'emplacement du mausolée, alors détruit. C'est probablement à cette époque qu'on développe les bâtiments conventuels.

Dans le courant du xiii^e siècle l'église et les bâtiments conventuels subissent une nouvelle transformation, dont le voûtement et les colonnes engagées du chœur donnent une idée. Les fouilles effectuées du côté extérieur sud du temple, dans la cour du presbytère, ont

mis en évidence, avec d'autres fondations se raccordant à celles de l'intérieur, quelques éléments d'un cloître voûté probablement construit, lui aussi, au XIII^e siècle.

De nombreuses tombes sont apparues, des époques mérovingiennes et carolingiennes et du moyen âge.

Nous avons, dans cette interprétation sommaire des vestiges retrouvés au cours de ces fouilles particulièrement difficiles, tenu compte de ce qui, en 1976, a permis de la corriger et de la compléter. L'élaboration de tout ce qui aura été observé apportera peut-être quelques modifications à cette séquence étalée sur plus d'un millénaire ⁵⁵.

B. RIVE GAUCHE. SECTEUR ARVE-LAC

1. *Meinier. Roillebeau (Roillebot, Rouelbeau), château de la Bâtie-Chollay.* (CNS 1301 Genève, coord. 505.840/121.910, alt. env. 430 m au pied du château.) Pour étudier la possibilité de remettre en eau les fossés de cette redoute médiévale, ce qui aurait contribué à résoudre le difficile problème de la protection de ce site, nous avons, avec M. J.-Cl. Dériaz, ingénieur, membre mandaté de la Commission des monuments et des sites, procédé, le 22 mai 1974, à deux sondages en tranchée à travers les fossés. L'un a coupé le fossé extérieur sud-ouest, un peu à l'est de son milieu, tandis que l'autre traversait le fossé intérieur nord-est, légèrement à l'est de son milieu. Le fond des fossés est apparu très vite sous une mince couche d'humus (0.20-0.60 m); il est formé d'un lit d'argile blanc jaunâtre. Le sondage nord-est est descendu à 1.50 m de profondeur sans atteindre une autre couche, tandis que dans la tranchée sud-ouest, au bas du talus sud, l'argile blanc jaunâtre fait place à une argile grise emballant du cailloutis.

La cote d'altitude du sommet de l'argile est, d'après M. Dériaz, plus élevée que dans l'ancien marais environnant. On pouvait donc se demander si le château a été construit sur une butte morainique argileuse. Ce n'est pas l'opinion de M. G. Amberger, géologue cantonal, qui a examiné les coupes ouvertes; la présence de matière organique dans l'argile

indique un dépôt palustre, dont les drainages effectués en 1930 dans les marais auraient eu pour conséquence le tassement, sauf sous le bois ceinturant le château. Aucun objet n'a été aperçu au cours de ces rapides travaux; ceux-ci ont abouti à la conclusion qu'il n'était pas possible de remettre les fossés en eau. Les ruines du château continuent donc à subir les atteintes des promeneurs de toute sorte. Il n'est malheureusement pas encore possible d'y pratiquer les fouilles et analyses des murs – longues et coûteuses – qui devraient prélude à une restauration, ou au moins à une consolidation encore plus coûteuse – et à la mise sous protection efficace de ce monument ⁵⁶.

2. *Choulex. Marais de Sionnet. Sondage palynologique.* (CNS 1301 Genève, coord. 507.225/120.775, alt. 430 m.) Profitant de travaux de drainage entre Choulex et Meinier M. R. Jan Du Chêne a consacré une étude ⁵⁷ à une analyse pollinique sommaire en un point situé immédiatement au nord du pont sur le canal de la Seymaz, où les sédiments au-dessus de la craie lacustre à mollusques ont une épaisseur de 1.60 m (les échantillons étudiés s'étagent entre 1.60 et 0.85 m).

Suivant l'opinion de Martini et Ducret ⁵⁸ et en contradiction avec l'opinion émise en 1927 par J. Favre dans sa monographie magistrale sur les mollusques postglaciaires et actuels du bassin de Genève ⁵⁹, l'auteur estime que la limite entre la craie lacustre et la tourbe «n'a pas de valeur chronostratigraphique dans le bassin lémanique». Les échantillons, prélevés dans une couche de limons et de tourbes dont la base est riche en débris de bois, se répartissent ainsi:

- 1) à 1.60 m, base de la tourbe avec pin abondant, bouleau et noisetier. Boréal (9000-8000 av. J.-C.);
- 2) à 1.50 m, niveau (à débris de bois) où domine la chénaie mixte. Atlantique (8000-5000);
- 3) à 1.35 et 1.20 m, à sapin et chêne. Subboréal (5000-2500);
- 4) à 0.85 m où la flore se diversifie, apparition du noyer, multiplication des épicéas et du hêtre. Subatlantique (après 2500) ⁶⁰.

3. *Choulex. Vestiges romains.* (CNS 1301 Genève, coord. 506.290/120.130, alt. 452 m.) En mars 1975 M. R. Itié a observé, dans une tranchée creusée à l'occasion de travaux de voirie, au carrefour NE du hameau de Briffod, à 1 m de profondeur, une couche de destruction que des fragments de *tegulae* datent de l'époque romaine.

4. *Thônex, rue de Genève. Aqueduc romain.* (CNS 1301 Genève, coord. 504.500/116.500, alt. 420 m.) L'aqueduc dont un tronçon a été examiné en 1971 à l'angle NE du carrefour de la rue de Genève et de l'avenue Tronchet ⁶¹, et dont L. Blondel avait il y a une cinquantaine d'années étudié et vérifié çà et là le tracé ⁶², a été mis à découvert en octobre-décembre 1975 sur plusieurs dizaines de mètres par les grands travaux de terrassements pour la pose de collecteurs et pour l'élargissement de la rue, du côté nord de celle-ci. Grâce à l'initiative enthousiaste d'un habitant de Thônex, M. F. Verdan, et de la compréhension des maires successifs, MM. E. Desjacques et L. Duret, le projet a été fait de prélever un segment d'environ 2 m de long de cet aqueduc, segment qui sera dressé sur la place en cours d'aménagement à proximité immédiate, en témoignage d'admiration pour le génie des constructeurs romains ⁶³.

C. RIVE GAUCHE. SECTEUR ARVE-RHONE

1. *Veyrier. Château.* (CNS 1301, Genève, coord. 503.320/113.590, alt. 425 m.) Ce château, construit en 1769, a fait en 1975 l'objet d'une complète restauration et d'une transformation destinée à en faire un hôtel. Propriété privée, il a été classé en 1961 ⁶⁴.

2. *Carouge. Eglise Sainte-Croix.* (CNS 1301, Genève, coord. 499.720/115.560, alt. 382 m.) Ce sanctuaire, construit en 1778 dans le cadre de la vaste entreprise d'urbanisme décidée par le roi de Sardaigne, a été restauré, de manière à lui redonner son aspect originel, la restauration de 1922 ayant ajouté plusieurs éléments discutables. La Commission fédérale des monuments historiques, la Commission can-

tonale des monuments et des sites et le Comité central du Heimatschutz suisse, sensibles à l'importance de ce monument, le seul représentant en Suisse d'une église de style piémontais intermédiaire entre le baroque et le néo-classique, ont largement contribué au financement de l'opération, fort bien réussie ⁶⁵.

3. *Carouge. Val d'Arve. Route de Veyrier. Ancienne canalisation.* (CNS 1301, Genève, coord. env. 500.690/114.995, alt. env. 392 m.) En mai 1974, lors de la construction d'un nouveau collecteur, on a mis au jour, sous la route, à une trentaine de mètres au sud de la maison du Val d'Arve, et au-dessus du collecteur en pierres jusqu'alors en usage, une galerie en belles pierres de taille en calcaire jaunâtre. Elle semble avoir été endommagée par le collecteur en pierres (dont le ciment de placage porte, avec des noms d'ouvriers, les dates 1883 et 1904). Alerté par M. H. Berner, nous avons fait quelques rapides observations, rendues difficiles par l'encombrement (gros tuyau du nouveau collecteur, mur de béton, etc.) et le vide créé par la destruction de la voûte du collecteur en usage (7 et 9 mai 1974).

Il doit s'agir d'un ancien collecteur du XVIII^e ou de la première moitié du XIX^e siècle.

4. *Onex. Vestiges romains.* (CNS 1300 Chancy, coord. 496.700/115.475, alt. 472 m.) Des fragments de tuiles romaines sont apparues derrière la salle communale. On est près de la *Vi Longe*, qui perpétue la route antique ⁶⁶.

5. *Bernex. En Saule. Etablissement romain. Céramique.* M. D. Paunier, à qui l'on doit la réalisation des fouilles qui ont fait découvrir les annexes de la grande villa qui devait exister sous le village de Bernex ⁶⁷, a continué à étudier systématiquement la céramique récoltée. Il a consacré une forte étude à la sigillée ornée ⁶⁸. Parmi ses découvertes originales relevons la fréquence des produits de Banassac (Lozère), «malgré les années troublées de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C.» ; la présence, pour la première moitié du III^e siècle, «quand l'exportation des grands centres de production a pris fin», de quelques tessons provenant des ateliers de Thonon (Haute-



Fig. 9. Bernex. En Saule. Villa romaine. Les trois médaillons d'applique recueillis. 1. Scène d'allocution. – 2. Fragment de scène érotique. – 3. Sujet indéterminé. Ech.: 1:2.

Savoie) récemment mis en évidence, et l'identification d'un fragment de céramique sigillée paléochrétienne, d'un type propre à la Suisse. Par ailleurs M. D. Paunier a décrit trois exemplaires de médaillons d'applique rhodaniens (fig. 9), auxquels il a joint deux autres recueillis au siècle dernier aux Tranchées à Genève. Il les daterait de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. Ces modestes fragments confirment l'importance des relations de Genève avec la région de Vienne-Lyon⁶⁹.

6. *Avully. Gennecy (ou Genessy). Vestiges romains.* (CNS 1300 Chancy, coord. approx. 487.000/113.600, alt. 414 m.) M. R. Zaugg, d'Avully, a remis à M. D. Paunier plusieurs échantillons de tuiles recueillies en surface sur le plateau sud-ouest d'Avully-Gennecy (orthographié ainsi sur la CNS, et Genessy sur le plan d'ensemble au 1:2.500), entre Avully et Epeisses. La position très favorable de cet emplacement explique aisément la présence d'un établissement romain.

7. *Avully. Temple.* (CNS 1300 Chancy, coord. 489.890/114.110, alt. 420 m.) Ce petit temple (classé en 1921)⁷⁰ passait pour avoir été une grange achetée en 1716 et transformée en lieu de culte, avant de voir sa façade reconstruite en 1834. Les travaux entrepris en 1974 et 1975⁷¹ pour préparer une restauration deve-

nue très nécessaire ont permis de nuancer cette idée. En réalité les fondations dégagées, les fenêtres mises à découvert et la présence d'un âtre ont démontré qu'il y avait là une petite ferme.

Au XVIII^e siècle on a pu rapporter deux constatations: d'une part en élargissant un petit local en sous-sol pour y établir la sacristie, on a découvert l'ancien cachot de la commune, attesté par sa porte très épaisse à la puissante serrure; d'autre part en excavant une partie du sol on a mis au jour trois squelettes d'enfants et d'adolescents; ces corps ont dû être inhumés dans le temple entre 1717 et 1774, date de la dernière et énergique interdiction du Conseil de la République «d'enterrer qui que ce soit... dans les églises de campagne»⁷².

8. *Avully. Fontaine des Tanquons.* (CNS 1300 Chancy, coord. 489.540/114.080, alt. 423 m.) La vieille fontaine que la commune d'Avully, aidée par la Commission des monuments et des sites, a restaurée, a été classée par le Conseil d'Etat par arrêté du 8 septembre 1975⁷³.

9. *Avusy. Sézegnin. Sur le Moulin. Nécropole et établissement du Bas-Empire et du haut moyen-âge.* (CNS 1300 Chancy, coord. approx. 490.425-550/111.150-200, alt. env. 440 m.)⁷⁴ Les fouilles ont été poursuivies du 30 mai au 18 octobre 1974 et du 1^{er} juin au 20 novembre 1975 (soit pendant dix mois). Elles ont abouti à des résultats assez intéressants pour que la Commission fédérale des monuments historiques ait jugé que le site de Sézegnin méritait d'être considéré comme intérêt national. Cette opinion ne découle pas de la multiplication du nombre des sépultures – qui était, à la fin des fouilles de 1975, de 430 – puisqu'on connaît d'autres nécropoles de même ampleur en Suisse; elle résulte de la découverte, en 1974, immédiatement à l'est du cimetière, d'un fond de cabane suivi de quatre autres. Or cette conjonction d'une nécropole du Bas-Empire et du haut moyen âge et d'une agglomération n'avait pas encore été signalée dans notre pays (fig. 10).

Nécropole. Les 280 nouvelles sépultures mises en évidence ont permis de préciser et



Fig. 10. Avusy. Sézegnin. Vue aérienne d'ensemble des chantiers, prise en direction sud. A droite la nécropole, à gauche les premiers fonds de cabanes et les fosses (dans le rectangle clair). Au fond la Loire.

de compléter la typologie assez complexe des tombes, parfois superposées, et leur chronologie (entre autres par l'analyse de la «stratigraphie horizontale»). Les plus anciennes tombes, situées du côté ouest, sont orientées nord-sud. Leur mobilier est assez abondant, surtout en céramique (fig. 11), qu'on peut placer au IV^e et au début du V^e siècle; dans deux cas des clous en place ont permis de reconstituer la semelle de la sandale. Ces tombes doivent avoir été le fait de païens.

Le reste des tombes est en règle générale orienté ouest-est. Il y a un nouveau type de construction funéraire, représenté deux fois: le caisson en grandes tuiles de tradition romaine (fig. 12). Il semble qu'on puisse distinguer deux phases d'utilisation du cimetière du haut moyen âge, la première au V^e siècle, la seconde aux VI^e et VII^e siècles. On a observé des alignements de petits trous de poteaux qui séparaient certains groupes de

sépultures. D'autres correspondaient peut-être à des poteaux ou à des croix funéraires.

Les squelettes continuent à être en assez mauvais état. On a pu y reconnaître quelques manifestations pathologiques, tandis qu'un crâne présente une déformation artificielle du type macrocéphale; c'est là un fait assez rare en territoire burgonde⁷⁵.

Le mobilier funéraire des sépultures du haut moyen âge n'est pas riche, mais non sans intérêt des points de vue de la chronologie et de l'ethnographie: quelques boucles de ceintures de types variés (fig. 13) des passe-lanière pour chaussure, de rares objets de parure (agrafes à double crochet, bague en bronze et en argent, dont l'une avec un monogramme, peut-être AETIVS), un couteau. L'ensemble témoigne d'une population d'un niveau économique modeste.

Structures d'habitation. Ce terme désigne d'une part des fonds de cabanes et d'autre part

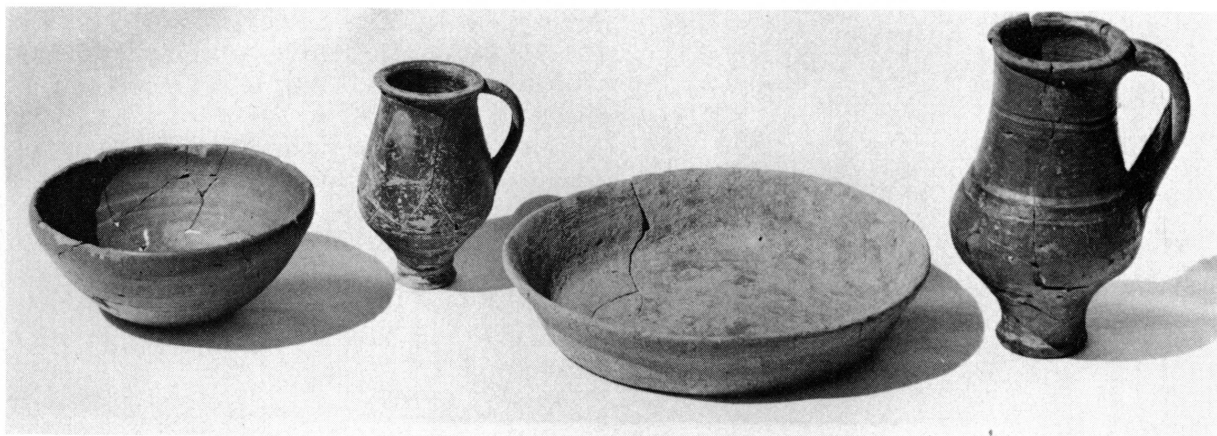


Fig. 11. Avusy. Sézegnin. Céramique sigillée tardive (IV^e siècle) provenant de tombes païennes.

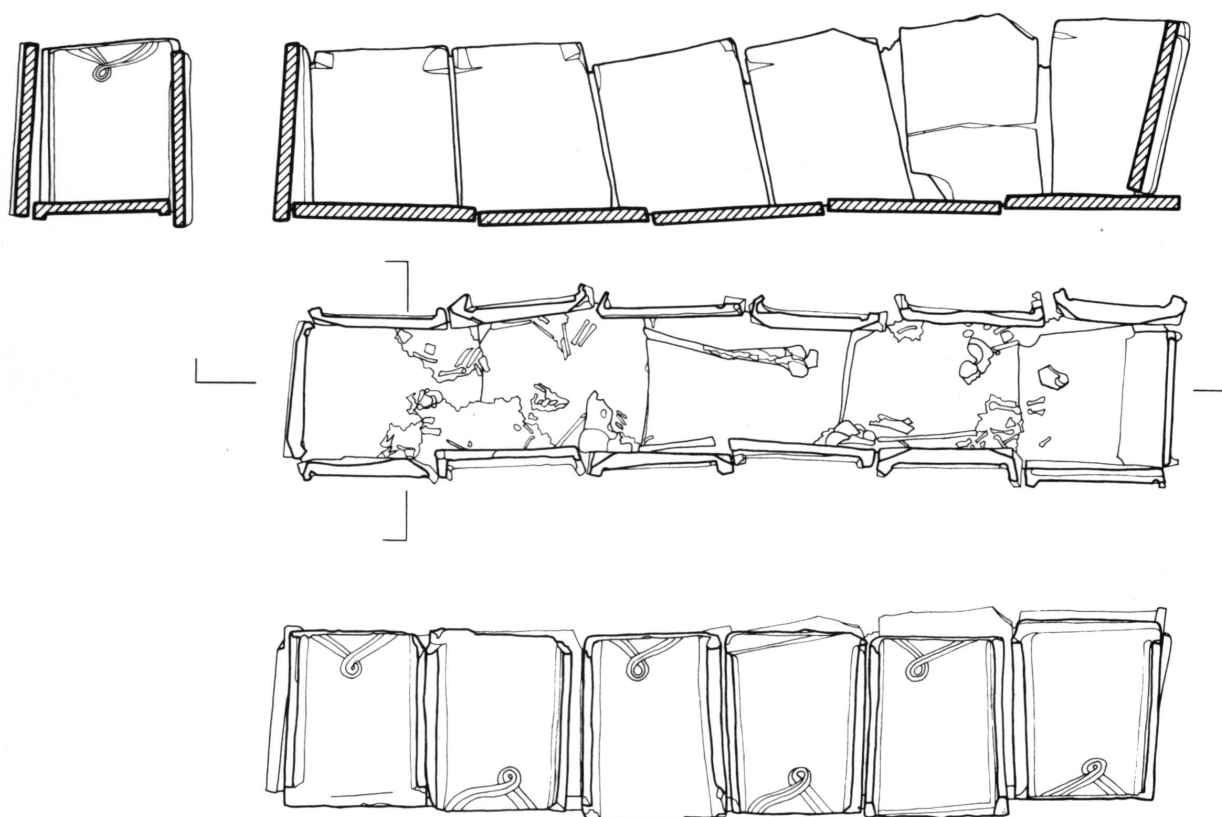


Fig. 12. Avusy. Sézegnin. Tombe en tuiles romaines (IV^e-début du V^e siècle). Ech.: 1:20.

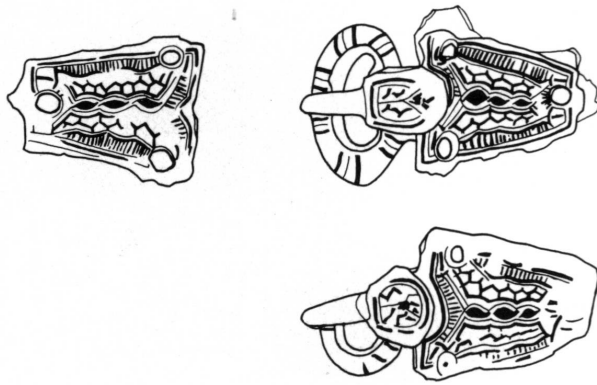


Fig. 13. Avusy. Sézegnin. Tombe 12. Plaques-boucles et une contreplaque décorée de fils d'argent et de laiton. Ech.: 2:3.

des fosses ovales, amorce d'une agglomération à explorer; elle se trouvait à quelque 70 m à l'est des dernières sépultures. Les cabanes étaient légèrement creusées dans le sol caillouteux et leur superstructure était en bois, à en croire les quelques trous de poteaux reconnus, le toit ayant dû être couvert de tuiles, dont de nombreux fragments se retrouvent dans le remplissage du sol. Elles sont de faibles dimensions; la première examinée à 4 sur 3,50 m environ. Elle contenait un grand foyer ovale qui renfermait des fragments de

minéral, des scories et des morceaux de fer. On y a décelé deux niveaux d'occupation.

Dans cette même cabane on a recueilli du matériel archéologique d'un intérêt certain; la céramique sigillée grise et claire, dont un grand tesson de coupe mérite spécialement le nom de paléochrétien, puisqu'il porte, estampé sur son large bord, une série de médaillons au chrisme (fig. 14), un cylindre de bronze provenant d'une garniture de ceinture; quelques monnaies. On peut en inférer une datation de la fin du IV^e ou du V^e siècle.

À côté se trouvait une autre fosse ovale (1,50 × 2,50 m), dont la signification reste à trouver; elle a livré une hache et un ciseau plat.

L'ensemble des constatations faites à Sézegnin⁷⁶ fait pénétrer dans une communauté rurale à partir des environs de l'an 400, c'est-à-dire au moment de la christianisation, jusqu'au VII^e siècle. Certes, bien des problèmes restent à résoudre, que la poursuite des fouilles permettra d'éclairer, nous l'espérons. Contentons-nous ici d'évoquer celui que pose la présence des tombes païennes, dont il faudrait savoir si elles ont appartenu aux dernières générations de la population purement gallo-romaine ou plutôt à une minorité païenne coexistant avec les premières générations de chrétiens.



Fig. 14. Avusy. Sézegnin. Fragment de coupe de céramique paléochrétienne. Quelques-uns des chrismes estampés sur le bord, agrandis.

¹ CH. BONNET, *Saint-Laurent-d'Aoste. Rapport préliminaire des fouilles de 1972-1973*, dans: *Duria, Rivista della Soprintendenza regionale ai monumenti, antichità e belle arti della Valle d'Aosta*, 1, 1974, pp. 1-45. L'auteur y publie les plans, à même échelle, des villes de Genève, Aoste et Milan à l'époque paléochrétienne; ils mettent en évidence la relative petitesse de la première!

² Notre reconnaissance est grande à l'égard de ceux qui nous aident ainsi sans compter à préparer peu à peu la carte archéologique du canton.

³ D. CHAPÉLIER, *Géophysique et archéologie*, dans: *Cahiers d'archéologie romande* (Bibliothèque historique vaudoise), 3, 1975. La thèse de l'Université de Genève a été soutenue en 1974 sous le titre: *Les méthodes géophysiques appliquées à l'archéologie*.

⁴ La zone du chantier de la villa romaine de Bernex-En Saule a aussi été prospectée par M^{me} Chapelier.

⁵ Rappel: nous situons les endroits en question par les coordonnées de la *Carte nationale suisse* (CNS) au 1:25.000 et par l'altitude au sol. – Abréviations: ASAG = *Archives suisses d'Anthropologie générale*, Genève. – ASSP = *Annuaire de la Société suisse de préhistoire (et d'archéologie)*, depuis 1966). – P. BERTRAND, *Inventaire*, 1957 = *Inventaire des monuments et des sites classés dans le canton de Genève*, dans: *Genava*, n.s., t. 5, 1957; *Inventaire... (seconde liste)*, 1962 = *idem*, t. 10, 1962. – BHG = *Bulletin de la Société suisse d'histoire et d'archéologie*. – *Chronique 1966* = *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1966*, dans *Genava*. – HA = *Helvetica Archaeologica*, Bâle. – MDG = *Mémoires...* (voir BHG). – R. MONTANDON, *Genève*, 1922 = *Genève, des origines aux invasions barbares*, Genève, 1922. – Les photographies sont de P. George, J.-B. Sevette et Y. Siza (Musée d'art et d'histoire).

⁶ CNS 1301 Genève.

⁷ J.-L. MAIER et Y. MOTTIER, *Bemerkungen zum gallorömischen Genf*, dans: *Archäologisches Korrespondenzblatt*, Mayence, 1975, Heft 5, pp. 209-214.

⁸ C'est le lieu de faire état de la belle étude de P. BROISE, *Genève et son territoire dans l'Antiquité, de la conquête romaine à l'occupation burgonde*, dans la *Collection Latomus*, vol. 129, Bruxelles, 1974. Deux volumes (dont un atlas). On y trouve rassemblées une foule de données relatives à la géographie, à l'histoire administrative, à la toponymie, à l'archéologie des régions rurales et des agglomérations urbaines, des routes, des techniques architecturales et de génie civil, de l'art, des croyances et des œuvres d'art non seulement de Genève mais du territoire compris entre le Léman et le lac du Bourget. Le même auteur a résumé cet exposé dans un chapitre de *l'Histoire de Genève* (sous la direction de P. GUICHONNET), Toulouse-Lausanne, 1974 (*Un demi-millénaire de romanité*, pp. 35-62).

⁹ M.-R. SAUTER, *Chronique 1972-1973*, dans: *Genava*, n.s., t. XXI, 1974, pp. 221-222. ASSP, 59, 1976, pp. 243 et 253.

¹⁰ D. PAUNIER, *Céramique peinte et matériel gallo-romain précoce trouvés sur l'oppidum de Genève*, dans: *Genava*, n.s., t. XXIII, 1975, pp. 55-122. – L. CHAIX, *Les restes fauniques trouvés sur l'emplacement du Théâtre de la Cour Saint-Pierre*, dans: *ibid.*, pp. 123-125.

¹¹ Cette étude fait bien augurer de ce qu'on peut attendre de l'étude systématique de la céramique gallo-romaine de l'ensemble du territoire genevois et de ses environs, que prépare M. D. Paunier. Apportons une précision à l'inven-

taire que publie cet auteur: l'indication du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève donnée au sujet de certains tessons doit être interprétée dans le sens d'un dépôt temporaire, en attendant que tout le matériel archéologique genevois qui y figure puisse s'intégrer dans les collections du Musée d'art et d'histoire.

¹² M. J.-P. WIZARD, géomètre au Cadastre, a effectué le relevé, tandis que M. P. GEORGE, photographe, a fait une série de photographies. Nous les en remercions.

¹³ L. BLONDEL, *Origine et développement des lieux habités. Genève et ses environs*, 1915, p. 33; *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, dans: *Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie*, 3, Genève-Nyon, 1946, p. 125 et fig. 21, p. 57; *Le temple de l'Auditoire, ancienne église de Notre-Dame-la-Neuve*, dans: *Genava*, n.s., t. V, 1957, p. 128.

¹⁴ L. BLONDEL, *loc. cit.*, 1957, plans, *passim*.

¹⁵ L. BLONDEL, *Praetorium, palais burgonde et château comtal*, dans: *Genava*, t. XVIII, 1940, pp. 69-87. Dans un des *Guides de monuments suisses* publiés par la Société d'histoire de l'art en Suisse, CH. BONNET, *Les premiers monuments chrétiens de Genève*, Bâle, 1976, fait figurer un plan général de Genève des IV^e-VI^e siècles qui montre la place respective de ces trois complexes de murs (p. 5).

¹⁶ La maison Tavel a été classée en 1923. *Genava*, t. II, 1924, p. 81. – P. BERTRAND, *Inventaire*, 1957, pp. 54-55. Voir L. BLONDEL et W. DEONNA, *Eglises, édifices publics et maisons particulières de Genève*, dans: *Congrès archéologique de France, CX^e session, Suisse romande*, 1953, p. 178. – L. BLONDEL, *Architecture civile en Suisse à l'époque romaine*, dans: *Formositas Romanica, Festschrift Joseph Ganter*, Frauenfeld, 1958, pp. 186-187.

¹⁷ L. BLONDEL, *Chronique 1940*, dans: *Genava*, t. XIX, 1941, pp. 89-92.

¹⁸ Rapport de M. Ch. Bonnet. – *Tribune de Genève*, 22 août 1975.

¹⁹ M.-R. SAUTER, *Chronique 1972 et 1973*, dans: *Genava*, n.s., t. XXII, 1974, p. 223 et p. 243, n. 19-21. – ASSP, 59, 1976, p. 277.

²⁰ Son auteur l'a présentée en 1975 comme thèse de 3^e cycle à l'Université de Lyon; il y a obtenu la mention très bien avec les félicitations spéciales du jury. CH. BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève. Etude archéologique et recherches sur les fonctions des édifices funéraires*, à paraître dans: MDG, série in-4, t. 8, 1977.

²¹ Le texte entre guillemets est emprunté au résumé que M. Ch. Bonnet a publié récemment: CH. BONNET, *Les premiers monuments chrétiens de Genève* (cf. note 15).

²² R. DEGEN, *Genève: Neudatierung der ältesten monumentalen Holzplastik*, dans: HA, 5/1974, 19/20, p. 106.

²³ Y. MOTTIER, *Statue allobroge*, dans: *Musées de Genève*, n.s., t. 17, 164, 1976, pp. 2-3.

²⁴ (P. GUICHONNET, dir.), *Histoire de Genève* (Univers de la France et des pays francophones). Toulouse-Lausanne, 1974: M.-R. SAUTER, *Les premiers millénaires*, v. p. 33; P. BROISE, *Un demi-millénaire de romanité*, pp. 35-36.

²⁵ B.-U. ABELS, *Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass, der Franche-Comté und der Schweiz*. (Prähistorische Bronzefunde, Abt. IX, 4. Bd.) Munich, 1972, p. 71 et pl. 34, n° 483 et p. 86, n° 632.

²⁶ L. BLONDEL, *Origines de Genève et source des Crêts Saint-Laurent*, dans: *Genava*, t. XXII, 1944, pp. 61-68. V. fig. 2, p. 66. ASSP, 34, 1943, p. 40.

²⁷ Nous avons signalé (M.-R. SAUTER, *Chronique 1970-1971*, dans: *Genava*, n.s., t. XX, 1972, p. 98, n. 40) que M. G. Amberger, chef du service cantonal de géologie, avait fait établir en 1970 un «plan des anciennes fortifications, annexe au plan géotechnique». Se fondant sur des données plus précises il en a donné une nouvelle édition modifiée, où ne figurent que les fortifications existant en 1848 – donc peu avant leur destruction – selon un plan dessiné à cette date par J. BEAUMONT: *Plan des anciennes fortifications. Souterrains et galeries de mines. Echelle 1:2.500*. (Canton de Genève, Département de l'intérieur et de l'agriculture, Service cantonal de géologie, décembre 1975. Réf.: Service géologique 251.751.) Y sont portés en outre les tracés des souterrains et galeries de mines figurant sur le plan publié par L. BLONDEL, *Souterrains et galeries de mines*, dans: *BHG*, 4 (1914-1923), dans: *Notes d'archéologie genevoise*, IX, livraison 9-10, 1922-1923 (1924), pp. 486-496, plan pl. IV. Ajoutons que M. G. Amberger nous a beaucoup aidé dans cette étude de vestiges des fortifications en effectuant lui-même certains relevés au 1:250. Nous lui devons une grande reconnaissance.

²⁸ Si la première galerie ne s'écarte que de quelques mètres du tracé porté sur le plan du service géologique, il n'en est pas de même de la seconde qui ne correspond ni par sa situation ni par sa direction aux galeries indiquées sur le plan de L. Blondel, 1922-1923.

²⁹ L. BLONDEL, *Boulevard de Saint-Léger*, dans: *BHG*, 4, 1914-1923, pp. 23-27, dans: *Notes d'archéologie genevoise*, I, 1914, pp. 23-27.

³⁰ L. BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, dans: *MDG, série in-4*, t. 5, 1919, p. 36.

³¹ L. BLONDEL, *op. cit.*, p. 36; *Chronique 1922*, dans: *Genava*, t. I, 1923, p. 85; *Chronique 1929*, t. VIII, 1930, p. 58.

³² Vu le très mauvais état des restes osseux ils ont été laissés en terre.

³³ L. BLONDEL, *Chronique 1929*, dans: *Genava*, t. VIII, 1930, p. 58.

³⁴ J.-C. C[IMA], *Le port de Genève, ses quais, son histoire*, dans: *TCS, revue de la section automobile genevoise*, n° 7, septembre 1973, pp. 6-15. C'est le lieu de féliciter la rédaction de ce bulletin pour le soin qu'elle apporte à faire connaître et respecter les sites historiques et archéologiques du canton.

³⁵ J.-P. MILLOTTE, *Une ancienne découverte de l'âge du bronze à Genève. Le dépôt de la maison Buttin en l'Ile*, dans: *ASAG*, 38, 1974, pp. 119-134.

³⁶ J. MAYOR, *La maison Joly en l'Ile, objets de l'âge du Bronze*. (Fragments d'archéologie genevoise, II), dans: *BHG*, 1, livr. 3, 1893, pp. 366-385.

³⁷ A part les comptes rendus de la cérémonie parus dans presque tous les journaux genevois, signalons deux articles plus généraux: *Journal de Genève*, 13 et 14 mai 1974.

³⁸ J. F. RAYNAUD, M. COLARDELLE, M. C. BAILLY-MAITRE, etc. *Etude d'une céramique régionale: Les vases à fond marqué du XI^e siècle dans la région Rhône-Alpes*, dans: *Archéologie médiévale*, 5, 1975, pp. 243-285.

³⁹ *ASSP*, 25, 1922, p. 60.

⁴⁰ B.-U. ABELS, *Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass, der Franche-Comté und der Schweiz* (Prähistorische Bronzefunde, Abteilung IX, 4. Band), Munich, 1972, p. 86, n° 631.

⁴¹ L'épaisseur du corps n'est pas connue, et le croquis de la coupe transversale est certainement inexact. Notre coupe est donc hypothétique.

⁴² Dimensions en mm (Cayla et Genève): longueur 158 et 168; largeur max. 46 et 50. Indice largeur-longueur: 29.1 et 29.9.

⁴³ M.-R. SAUTER, *Chronique 1972 et 1973*, dans: *Genava*, n.s., t. XXII, 1974, pp. 226-227. - *ASSP*, 59, 1976, p. 286.

⁴⁴ P. CORBOUD, *Rapport préliminaire sur le tumulus de Mariamont (Versoix)*, dans: *Genava*, n.s., t. XXIII, 1975, pp. 19-49; en annexe: D. CHAPELIER, *Etude géoélectrique du site*, pp. 51-53.

⁴⁵ Dans son inventaire des trouvailles hallstattiennes de la Suisse occidentale M. W. Drack n'a publié qu'un seul objet pour le canton de Genève: un bracelet; il reconnut plus tard qu'en réalité cet objet était de l'époque romaine. W. DRACK, *Ältere Eisenzeit der Schweiz. Die Westschweiz: Kanton Freiburg, Genf, Neuenburg, Waadt und Wallis*, dans: *Materialbeiste zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, Heft 4, Bâle, 1964, p. 61. - M.-R. SAUTER, *La préhistoire*, dans: (P. GUICHONNET, dir.) *Histoire de la Savoie*. Toulouse, 1973, pp. 48-49; *Les premiers millénaires*, dans: (P. GUICHONNET, dir.) *Histoire de Genève*, Toulouse-Lausanne, 1974, pp. 27-29.

⁴⁶ L. BLONDEL, *Le retranchement de Mariamont sur Versoix*, dans: *Genava*, t. XXI, 1943, p. 84 et fig. 2, p. 83.

⁴⁷ M.-R. SAUTER, *Chronique 1972 et 1973*, dans: *Genava*, n.s., t. XXII, 1974, p. 227. *ASSP*, 59, 1976, p. 286.

⁴⁸ P. BERTRAND, *Inventaire*, 1957, p. 84.

⁴⁹ E. BARDE, *Anciennes maisons de campagne genevoises*. Genève, 1937, pp. 235-236. - G. FATIO, *Histoire de Genthod et de son territoire*, Genthod, 1943.

⁵⁰ P. PITTARD, *Profil de Vernier. Des champs aux cités*, Vernier, 1975.

⁵¹ Nous remercions M. A. Conti, garde municipal, et M^{me} Darx-Dubois, à Maisonnex-Dessous, pour les renseignements fournis et pour les hypothèses suggérées.

⁵² Le temple a été classé en 1920, les restes du bâtiment de l'ancien prieuré qui jouxte le temple au nord-est, en 1960, et le presbytère immortalisé par Rodolphe Toepffer, en 1961. P. BERTRAND, *Inventaire*, 1957, pp. 70 (fig. 29) et 71; *Inventaire (seconde liste)*, 1962, pp. 12 et 26. FR. NECKER, *L'église de Satigny et sa restauration, notice historique*, Genève, 1907. Une restauration effectuée en 1942 n'a intéressé que le chœur. L. BLONDEL, *Chroniques 1941-1942*, dans: *Genava*, t. XXI, 1943, p. 52. Voir aussi L. BLONDEL, *Chronique 1933*, dans: *Genava*, t. XII, 1934, pp. 33-34.

⁵³ Sous la direction de M. Ch. Bonnet la responsabilité du chantier a été confiée à M^{lle} F. Hug; les relevés ont été effectués par M^{lle} M. Ferrière, MM. G. Deuber et D. Burmand, avec la collaboration de deux stagiaires italiens, MM. F. Corni et M. Christille; les fouilleurs furent MM. G. Zoller et A. Wolf, étudiants; M. G. Widmer, préparateur au Département d'anthropologie, et Ch. Simon, étudiant en anthropologie, s'occupèrent des nombreux squelettes; M. J.-B. Sevette assura les relevés photographiques. Les fouilles ont repris en 1976 et devront être étendues plus tard en direction du presbytère.

⁵⁴ Texte complet et notes dans *MDG*, t. 2, 1843, pp. 16-18. Résumé dans le *Régeste genevois*, Genève, 1866, p. 35, n° 116.

⁵⁵ Il convient de remercier les habitants de Satigny, et spécialement ses paroissiens, leur conseil et leur pasteur, M. O. Labarthe, pour la patience et la compréhension dont ils ont fait preuve devant la prolongation des travaux archéologiques qui a empêché pendant longtemps la

remise en service de leur temple. Nos remerciements vont aussi aux autorités de l'Eglise nationale protestante de Genève, propriétaire du sanctuaire.

⁵⁶ L. BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, dans: *M.D.G.*, série in-4, 7, 1956, pp. 313-316. Le site a été classé en 1921. P. BERTRAND, *Inventaire*, 1957, pp. 9-10.

⁵⁷ R. JAN DU CHENE, *Analyse pollinique des sédiments post-glaciaires de l'ancien marais de Sionnet, près de Meinier, Genève*, dans: *Archives des Sciences*, Genève, 26, 1973, pp. 69-78.

⁵⁸ J. MARTINI et J.-J. DUCRET, *Etude du niveau des cendres volcaniques des sédiments post-glaciaires récents des environs de Genève*, dans: *Archives des Sciences*, Genève, 18, 1965, pp. 563-575 (avec une analyse pollinique de P. Villaret sur le marais de Rouelbeau, 1 à 2 km au NW).

⁵⁹ J. FAVRE, *Les mollusques post-glaciaires et actuels du Bassin de Genève*, dans: *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, 40, 3, 1927, pp. 171-434.

⁶⁰ Les dates (approximatives) sont données d'après PH. OLIVE, *La région du lac Léman depuis 15.000 ans: données paléoclimatiques et préhistoriques*, dans: *Revue de géographie physique et de géologie dynamique* (2), 14, 1972, pp. 253-264 (tableau p. 256).

⁶¹ M.-R. SAUTER, *Chronique 1970-1971*, dans: *Genava*, n.s., t. XX, 1972, pp. 115-116 et fig. 13 (p. 120) et fig. 14 (p. 121).

⁶² L. BLONDEL, *L'aqueduc antique de Genève*, dans: *Genava*, t. VI, 1928, pp. 33-55.

⁶³ *Tribune de Genève*, 12 novembre 1975.

⁶⁴ P. BERTRAND, *Histoire du château de Veyrier*, Genève, 1975, 20 p.; *id. Inventaire*, 1962, p. 25, n° 172.

⁶⁵ Monument classé en 1923. P. BERTRAND, *Inventaire*, 1957, p. 64, n° 91. E. G[ANTER], *L'église Sainte-Croix de Carouge*, dans: *Société d'art public, section genevoise de la Ligue suisse du patrimoine national*, «Heimatschutz», exercice 1974, pp. 12-13. A. CORBOZ, *Invention de Carouge, 1772-1792*, Lausanne, 1968, pp. 160-175.

⁶⁶ Renseignement transmis par M. D. Paunier.

⁶⁷ Bref rapport sur la dernière campagne de fouilles dans M.-R. SAUTER, *Chronique 1972 et 1973*, dans: *Genava*, n.s., t. XXII, 1974, pp. 234-237. *ASSP*, 59, 1976, p. 249.

⁶⁸ D. PAUNIER, *Etude du matériel de l'établissement gallo-romain de Bernex GE. II. La terre sigillée ornée*, dans: *ASSP*,

58, 1974/75, pp. 129-156.

⁶⁹ D. PAUNIER, *Les médaillons d'applique rhodaniens trouvés à Genève*, dans: *Mélanges Esther Bréguet*, Genève, 1975, pp. 97-103.

⁷⁰ P. BERTRAND, *Inventaire*, 1957, p. 37, n° 40.

⁷¹ Observations du soussigné et de M. Ch. Bonnet. *Tribune de Genève*, 29-30 juin 1974; 2-3 et 6 novembre 1974; 13 août 1975.

⁷² Ordonnance du 20 septembre 1774. TH. CLAPAREDE, *Notes sur l'ancien temple de Chancy et sur les inhumations dans les églises de campagne*, dans: *M.D.G.*, 15, 1865, pp. 293-295.

⁷³ M.-R. SAUTER, *Chronique 1972*, dans: *Genava*, n.s., t. XX, 1972, p. 129. *Tribune de Genève*, 27-28 septembre 1975.

⁷⁴ Sur les premières fouilles voir M.-R. SAUTER, *Chronique 1972 et 1973*, dans: *Genava*, n.s., t. XXII, 1974, pp. 239-240 et 246-247, n. 83-87. *ASSP*, 59, 1976, p. 248. Le chantier a continué à être placé sous la responsabilité de M^{lle} B. Privati. En partie commune pendant les deux campagnes l'équipe a été composée de M^{me} F. Plojoux et M. D. Burnand, dessinateurs; de M. J.-B. Sevette photographe, de M. G. Widmer, préparateur au Département d'anthropologie, de M. K. Farjon, d'étudiants: M^{me} I. Rilliet, candidate au doctorat, M^{lles} I. Maillard et P. de Freitas, MM. A. Cuénod, P. Donnet, S. Dupuis, V. Ferrero, C. Simon, W. Tschopp et D. Wild; de collégiens: M^{lle} L. Julliard, J. Bujard et A. Wolff. Deux stagiaires étrangers (M^{me} C. Traunecker, France et MM. M. Christille et F. Corni, Italie) ont participé en 1975 au travail. Au moment de corriger les épreuves de cette chronique les fouilles de 1976 ont fait découvrir quelque 70 nouvelles tombes.

⁷⁵ J. WERNER, *Beiträge zur Archäologie des Attila-Reiches*, dans: *Bayerische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse. Abhandlungen*, N. F. Heft 38 A-G, Munich, 1936. M.-R. SAUTER, *Quelques cas de déformation crânienne artificielle de l'époque barbare dans la région de Genève*, dans: *ASAG*, 8, 1939, pp. 355-360; *Quelques contributions de l'anthropologie à la connaissance du haut moyen âge*, dans: *MDG*, 40, 1961 (*Mélanges... P.-E. Martin*, 1961), pp. 1-18.

⁷⁶ CH. BONNET et B. PRIVATI, *Nécropole et établissement barbares de Sézégny*, dans: *HA*, 24, 6/1975, pp. 98-114.

